



# Cercle d'Esclime Rhodanien

Société d'Esclime de l'agglomération

Valentinoise

Association fondée en 1931

Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948



Bourg-lès-Valence, le 14 février 2017

Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Esclime Rhodanien a le plaisir de vous inviter à participer au :

## Championnat de France M20 - Valence 2017

### Samedi 20 et Dimanche 21 mai 2017

EPEE DAMES et HOMMES, catégorie M20  
INDIVIDUELLES - EQUIPES

Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance PLANETE ESCRIME, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire,

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Maître Denis DURAND**  
Directeur Sportif du CER  
Tél 0663150622  
[denis.durand26@gmail.com](mailto:denis.durand26@gmail.com)

**Patrick TRISTRAM**  
Président  
Cercle d'Esclime Rhodanien

# REGLEMENT

## ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. La compétition est ouverte à tous les tireurs français en règle avec la FFE.

**La présentation de la licence 2017 est obligatoire.**

## ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEU DE COMPÉTITION

### **Samedi 20 mai 2017**

	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début</b>
<b>Hommes National 2</b>	07h00	07h30	8h00
<b>Dames National 2</b>	07h00	07h30	8h00
<b>Hommes National 1</b>	09h15	09h45	10h15
<b>Dames National 1</b>	09h15	09h45	10h15

### **Dimanche 21 mai 2017**

	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début</b>
<b>Hommes</b>	Confirmation le samedi 20 avant 17h		8h00
<b>Dames</b>	Confirmation le samedi 20 avant 17h		8h00

**Palais des Sports Pierre Mendès France  
Allée Auguste Jamet - 26 000 Valence.  
Coordonnées GPS : 44.915570, 4.916819**

<https://www.google.fr/maps/dir/44.915998,4.917035//@44.9158451,4.916766,19z>

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Date limite : **mercredi 17 mai 2017 23h59 heure de Paris.**

Les engagements se feront **uniquement en ligne à partir du logiciel de gestion fédéral des inscriptions.**

Le droit d'engagement est fixé à **15 €** pour les épreuves individuelles et **40 €** pour les équipes.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessus), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu pour l'individuel et 4 fois pour l'équipe.

**Pour les équipes : confirmation obligatoire le samedi avant 17h sur place.**

	Samedi : individuelles	Dimanche : équipes
<b>Epée Hommes</b>  /	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 tour de poule de 6 ou 7 décalage par club et ligue, sans éliminés.</li><li>- Tableau d'élimination directe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tableau de 64 ou de 32, puis tableaux de 16 des équipes victorieuses et des 16 équipes battues constitués en progression naturelle.</li><li>- Le tableau de N1 sera constitué des 8 équipes ayant remporté leur rencontre de tableau de 16. Critère de constitution du tableau de N1 : progression naturelle.</li><li>- Le tableau de N2 sera constitué des équipes ayant gagné leur rencontre du tableau de 32, puis perdu leur rencontre de tableau de 16. Elles seront classées de 1 à 8 du tableau N2 en fonction de leur classement de départ. Ces équipes seront rejointes par les équipes ayant perdu leur rencontre du tableau de 32, puis gagné leur rencontre du tableau des battues. Elles seront classées de 9 à 16 du tableau N2 en fonction de leur classement de départ.</li><li>- Afin d'éviter des rencontres qui se seraient déjà déroulées lors de la constitution du tableau N2, on procédera si possible, à un décalage des équipes.</li></ul>
<b>Epée Dames</b>	<p>Classement initial des tireurs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les athlètes ayant participé aux championnats du Monde de la saison en cours dans leur catégorie, prendront les numéros de série de 1 à x dans l'ordre du classement C.E.E ou F.I.E actualisé.</li><li>- Les athlètes ayant participé aux championnats d'Europe de la saison en cours dans leur catégorie, prendront les numéros de série suivants pour les épreuves individuelles dans l'ordre du classement C.E.E ou F.I.E actualisé.</li><li>- Les autres tireurs qualifiés prendront les places suivantes selon leur rang au classement national actualisé avant l'épreuve.</li></ul>	<p>Classement d'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les équipes qualifiées par la ½ finale des championnats de France par équipes sont classées selon le résultat de cette épreuve (1 à 24).</li><li>- Les autres équipes sont classées à la suite selon les mêmes critères que pour le classement de départ de la ½ finale des championnats de France par équipes : les équipes sont placées selon la valeur obtenue en additionnant les numéros de série de leurs trois meilleurs tireurs,</li></ul>

ARTICLE 4 :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

ARTICLE 5 :

Les poules constituées seront en ligne le vendredi 19 mai sur JoinApp et sur le site du CER : [www.cer-valence.com](http://www.cer-valence.com)

ARTICLE 6 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

ARTICLE 7 :

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement du Circuit.

ARTICLE 8 :



\*\*\* : Hôtel Campanile Valence-Nord  
Tél. : 04 75 82 92 97 Fax : 04 75 82 93 00  
mail : [campanilevalence@wanadoo.fr](mailto:campanilevalence@wanadoo.fr)  
site : [www.campanile.com](http://www.campanile.com)



\*\*\* : Hôtel Atrium  
Tél. : 04 75 55 53 62 Fax : 04 75 55 53 68  
mail : [info@atrium-hotel.fr](mailto:info@atrium-hotel.fr) site : [www.atrium-hotel.fr](http://www.atrium-hotel.fr)



\*\*\* : Appart'Hôtel Hevea  
Tél. : 04 75 25 61 60 Fax : 04 75 25 61 61  
mail : [info@hevea-apparthotel.com](mailto:info@hevea-apparthotel.com) site : [www.hevea-apparthotel.com](http://www.hevea-apparthotel.com)

ARTICLE 9 :

Navette Gare - Palais des Sports - Hôtel

**Merci de s'inscrire avant le mercredi 17 mai 2017 par mail : [eurofleuret.valence@gmail.com](mailto:eurofleuret.valence@gmail.com)**

en précisant le club, le nombre de personnes et votre horaire de départ et retour, le nom de l'hôtel, ainsi que la personne responsable.

Tarif Hôtels Partenaires (Campanile / Hevea / Atrium ) : **2€/personne** pour le week-end  
Tarif autres Hôtels : **4€/personne** pour le week-end.

Lorsque vous réserverez les navettes nous vous répondrons par retour de mail pour vous informer de la prise en compte de votre demande.



Pour vous simplifier la vie,

# Championnat de France Epée

es sur JoinApp!



**Pour avoir les informations de Championnat de France Epée M20** sur vous en permanence et pour être **notifié en temps réel** d'un message urgent sur votre smartphone,

**flashez ce QR code à l'aide de l'application  
JOINAPP !!**



Vous aussi vous souhaitez créer un groupe sur JoinApp? RDV sur [www.joinapp.fr](http://www.joinapp.fr) !